



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2022-03036

PUBLIÉ LE 30 MARS 2022

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2022-03-14-00004 - 2022-03-30-Procuration ssp riand (2 pages)	Page 3
37-2022-03-14-00005 - 2022-03-30-Procuration ssp Roger (2 pages)	Page 6
37-2022-03-14-00003 - 2022-03-30-RAA spécial procuration ssp chenuat (2 pages)	Page 9

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-03-14-00004

2022-03-30-Procuration ssp riand

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

***A donner par les Comptables des Finances publiques
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents***

La soussignée ...Frédérique BAUDU comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Loches .

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général
M. Denis RIAND inspecteur des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour lui/elle et en son nom, le Service de Gestion Comptable de Loches

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du Service de Gestion Comptable de Loches

Entendant ainsi transmettre à M. Denis RIAND .
tous les pouvoirs suffisants pour qu'il/elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Le cas échéant :

M/Mme, contrôleur/contrôleuse des Finances publiques,

Reçoit de semblable pouvoir à la condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de celle de M/Mme, sans que cette clause puisse être opposable aux tiers.

M/Mme, contrôleur/contrôleuse des Finances publiques,
Reçoit de semblable pouvoir à la condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de celle des délégataires précédents, sans que cette clause puisse être opposable aux tiers.

Fait à Loches..... , le ⁽¹⁾ ...quatorze janvier..... Deux mille vingt deux.....

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

signé

SIGNATURE DU MANDANT : ⁽²⁾

signé

- 1 La date en toutes lettres
- 2 Faire précéder la signature des mots : Bon pour pouvoir

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-03-14-00005

2022-03-30-Procuration ssp Roger

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

***A donner par les Comptables des Finances publiques
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents***

La soussignée ...Frédérique BAUDU comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Loches .

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général
Mme Patricia ROGER inspectrice des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour lui/elle et en son nom, le Service de Gestion Comptable de Loches

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du Service de Gestion Comptable de Loches

Entendant ainsi transmettre à Mme Patricia ROGER.
tous les pouvoirs suffisants pour qu'il/elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Le cas échéant :

M/Mme, contrôleur/contrôleuse des Finances publiques,

Reçoit de semblable pouvoir à la condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de celle de M/Mme, sans que cette clause puisse être opposable aux tiers.

M/Mme, contrôleur/contrôleuse des Finances publiques,
Reçoit de semblable pouvoir à la condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de celle des délégataires précédents, sans que cette clause puisse être opposable aux tiers.

Fait à Loches..... , le (¹) ...quatorze janvier..... Deux mille vingt deux.....

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

signé

SIGNATURE DU MANDANT : (²)

signé

- 1 La date en toutes lettres
- 2 Faire précéder la signature des mots : Bon pour pouvoir

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-03-14-00003

2022-03-30-RAA spécial procuration ssp chenuat

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

***A donner par les Comptables des Finances publiques
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents***

La soussignée ...Frédérique BAUDU comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Loches .

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général
Mme Claudie CHENUAT inspectrice des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour lui/elle et en son nom, le Service de Gestion Comptable de Loches

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du Service de Gestion Comptable de Loches

Entendant ainsi transmettre à Mme Claudie CHENUAT .
tous les pouvoirs suffisants pour qu'il/elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Le cas échéant :

M/Mme, contrôleur/contrôleuse des Finances publiques,

Reçoit de semblable pouvoir à la condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de celle de M/Mme, sans que cette clause puisse être opposable aux tiers.

M/Mme, contrôleur/contrôleuse des Finances publiques,
Reçoit de semblable pouvoir à la condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de celle des délégataires précédents, sans que cette clause puisse être opposable aux tiers.

Fait à Loches..... , le ⁽¹⁾ ...quatorze janvier..... Deux mille vingt deux.....

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

signé

SIGNATURE DU MANDANT : ⁽²⁾

signé

- 1 La date en toutes lettres
- 2 Faire précéder la signature des mots : Bon pour pouvoir